



Fai en l'avenir

L'INFO EXPRESS

Juillet 2011

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Heures d'ouverture le MARDI de 19 h à 20 h 30

ACCÈS INTERNET

Heures d'ouverture le MARDI de 19 h à 20 h 30 (12 ans et plus seulement)

Et le VENDREDI de 18 h 30 à 20 h

(Pour tous. Les enfants de 9 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte)

Prenez note que ces deux services seront

Fermés du 25 juillet au 6 août 2011

Merci et joyeux soleil d'été !!!

8ième édition
TOURNOI DE GOLF SOLI-CAN

JEUDI 18 août 2011

SOUS LA PRÉSIDENTE D'HONNEUR DE
M. Jocelyn Fortin

TERRASSEMENT
Jocelyn Fortin
EXCAVATION GÉNÉRALE
Alma 662-6390

Coût d'inscription: 125 \$ / joueur Équipe (Quatour): 500 \$
informations: 418-662-8306

An profit de
Soli-Can Lac-St-Jean Est

Club de golf
Lac-Saint-Jean

SOLICAN
LAC SAINT-JEAN EST
SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

25^e Tour du lac Promutuel pour le Burkina Faso et l'Équateur

Les 12, 13 et 14 août 2011, participez au **25^e Tour du Lac Promutuel pour le Burkina Faso et l'Équateur**, une randonnée populaire à vélo de trois jours sur la Véloroute des Bleuets en formule tout inclus!

Plongez-vous dans la culture burkinabè et équatorienne tout au long de ces 260 km de plaisir et de découverte et prenez part à un événement haut en couleur qui permet de financer depuis 25 ans des projets de développement de votre Centre de solidarité internationale en Équateur et au Burkina Faso. N'attendez pas avant de vous inscrire! ...

Pour information ou inscription : www.centresolidarite.ca ou 418 668-5211 poste 229.

Du vélo, du plaisir, deux causes!

Information : Joëlle Savard, Agente de communication
Centre de solidarité internationale du
Saguenay-Lac-Saint-Jean
418 668-5211 poste 222

info@centresolidarite.ca

VOUS ÊTES PEUT-ÊTRE ÉLLIGIBLES À UNE SUBVENTION POUR LE PROGRAMME RÉNO- VILLAGE?

Le programme RénoVillage peut vous offrir une aide financière pouvant atteindre 10 000 \$ qui vous permettra d'effectuer les travaux nécessaires pour améliorer votre logis.

Qui peut en bénéficier? :

- Vous êtes propriétaire occupant, votre résidence ne comporte pas plus de deux logements
- Le revenu annuel de votre ménage ne dépasse pas le revenu maximum admissible qui varie **selon la taille de votre ménage.** (maximum entre 27 600 \$ et 36 300 \$)

À quelle condition?

- La valeur uniformisée de votre résidence principale, **en excluant le terrain,** ne doit pas dépasser : 90 000 \$
- Vous ne devez pas avoir bénéficié des autres programmes de la (SHQ)

Les travaux :

- Votre maison doit nécessiter des travaux **d'au moins 2 000 \$** qui visent à corriger :

- la structure	- le chauffage
- la charpente	- l'électricité
- la plomberie	- la sécurité incendie
- le revêtement	- la fenestration

Pour de plus amples informations :
Présentez-vous au bureau de la municipalité
(430, rue Hôtel-de-Ville)

LE LUNDI 16 AOÛT 2011

De 8 h 30 à 15 h

Ayez en mains vos impôts 2010
ainsi qu'une copie de votre compte de taxe 2010